

## Pièce N°1

### Avis d'Appel d'Offres National Simplifié de fournitures de produits alimentaire sous forme d'un marché

La Direction de l'Assainissement (DA) a obtenu un financement dans le cadre du volet assainissement du projet Aftout Echargui, et c'est dans ce cadre que la Direction de l'Assainissement, lance au nom et pour le compte du projet. Le présent Appel d'Offres National Simplifié N° 10/CIMAC/MHA/2018, est relatif à l'acquisition **de fournitures de produits alimentaires** tels que spécifiés et quantifiés dans le cadre de Devis Descriptif, Quantitatif et Estimatif (DDQE) figurant dans la pièce n°4 du dossier.

1. La **Direction de l'assainissement** envisage de passer un marché pour son approvisionnement en fournitures de produits alimentaires sur la base de ce qui suit :

- les quantités de fournitures figurant dans le DDQE ;
- la valeur globale des quantités à fournir ne peut dépasser 30 000 MRU

2. les Fournisseurs intéressés peuvent consulter ou retirer le dossier d'AONS à l'adresse du Secrétariat de la Direction de l'assainissement :

- Téléphones. : 26533030 ; 22744857
- Fixe : (222) 45 29 44 59

3. Les soumissionnaires sont priés de présenter leurs offres technique et financière en remplissant les formulaires de soumission et le DDQE complétés par les pièces demandées dans le dossier d'AONS et en la déposant sous plis fermés en deux exemplaires (un original et une copie) , auprès du secrétariat de la CIMAC au siège du **Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, au plus tard le 04/10/2018 à 10 h, heure locale.**

L'enveloppe fermée contenant l'offre est constituée des éléments suivants :

- La soumission dûment compléter (pièce 2)
- Le Bordereau de prix unitaire en chiffre et en lettre (pièce 3)
- Les DDQE dûment compléter (pièce 4)

4. L'enveloppe fermée contenant l'offre ainsi composée, doit porter exclusivement les mentions suivantes :

- o Mr le Président de la Commission Interne des Marchés du **Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement** ;
- o Offre relative **aux fournitures de produits alimentaires** n'ouvrir qu'en séance de la Commission.

5. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission le 04/10/2018 à 11h, heure locale. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.

6. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur cet Appel d'Offres, peuvent en saisir par écrit la Commission au plus tard le 01/10/2018.



7. L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission sur la base des critères ci-après :
- i. Conformité de l'offre aux exigences essentielles du dossier,
  - ii. Montant de l'offre (après correction des erreurs arithmétiques éventuelles et prise en compte des rabais consentis), pour le soumissionnaire jugé qualifié et dont l'offre technique, conforme aux exigences essentielle du dossier, aura été considérée satisfaisante par la Commission. La correction des erreurs arithmétiques éventuelles est effectuée en tenant compte de ce qui suit :
    - le prix indiqué en lettres prime sur le prix indiqué en chiffres ;
    - le prix unitaire prime sur le prix total ;
    - Les sous-totaux priment sur le total général.
8. La Commission,
- i. attribuera le contrat au soumissionnaire dont l'offre est jugée substantiellement conforme aux exigences essentielles du dossier d'appel d'offres, est évaluée la moins disante par rapport aux autres concurrents.
  - ii. n'est pas tenue de donner suite au présent Appel d'Offres.



27/09/2018

MM

AM

✓

5

10